Déclaration préalable de la CFDT au CHS-CT de Paris 17 PDC Décembre 2009

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour entériner le projet de réorganisation de Paris 17 PDC.

Avant de définir clairement notre position, la CFDT aimerait revenir sur la manière dont a été géré ce dossier et ces 9 jours de grève.

Durant toute la période de négociation qui a précédé le conflit d'octobre, la Direction a essayé de jouer le jeu de la négociation. Mais tenue par l'impératif de mettre en œuvre cette restructuration vaille que vaille, elle ne s'est jamais mise en position de négocier concrètement obligeant tous les syndicats, y compris la CFDT, à rechercher le rapport de force. Ceci dit, pour négocier, encore faut il être deux…..

Enfin, tout au long du conflit, la DOTC Paris Nord a démontré qu'elle était totalement dépassée par les évènements, hésitant entre une pseudo ligne dure et un semblant de négociation.

Et le résultat, il est là dans nos mains : c'est le relevé de décision du 7 octobre, qui a servi de base à la reprise du travail, le même qui sera mis en place le 18 janvier 2010.

Au détail près qu'il est largement moins favorable à celui du 2 octobre obtenu après plus de 10 heures de négociation mais dont certains ne voulaient pas.

Oui le relevé de décisions du 7 octobre qui sert de base au dossier de réorganisation soumis à ce CHS-CT nous laisse un goût plus qu'amer !

Pour la CFDT, troquer le maintien des régimes de travail contre moins d'emplois dégradera fortement les conditions de travail des facteurs de Paris 17. Il n'y a pas besoin d'avoir fait BAC++ pour comprendre que passer de 162 quartiers à la piétonne à 152 puis 147 est loin de constituer une grande victoire !

C'est pourquoi, sans surprise et en cohérence avec ce que nous revendiquons depuis le début, la CFDT votera contre ce dossier de réorganisation proposé.

Car nous n'acceptons pas !

- **Que les facteurs d'équipe deviennent des rouleurs d'équipe voire des super-rouleurs puisqu'ils pourront couvrir tout le bureau dans la limite de 12% de leurs temps de travail.**

Nous n'acceptons pas !

- **Une organisation de la distribution à 3 qui va alourdir la charge de travail les jours sécables.** Sans parler des périodes bleues (vacances scolaires) où la sécabilité sera mise en place. Ce qui vient contredire les affirmations de certains militants syndicaux : maintenir le régime de travail actuel, c'était selon eux comme souscrire une assurance tous risques contre la sécabilité !

Nous n'acceptons pas !

- **Les 147 quartiers à 3 négociés le mercredi 7 octobre qui sont largement inférieurs aux 152 quartiers à 4 négociés précédemment le vendredi 2 octobre.** Déjà que ça coince à 162, en particulier les jours sécables, on imagine le tableau à 147 !

Nous n'acceptons pas !

- **Un bilan emploi décevant puisqu'il porte le nombre de suppression d'emplois à –28 soit une reprise de 11 emplois sur les 39 prévus au départ.** Pour mémoire, rappelons que le vendredi 2 au soir, nous avions récupéré 17 emplois soit 6 de plus ! La différence n'est pas mince.

Seul rayon de soleil dans ce tableau déprimant : le nombre de jours sécables limité à 2 par semaine, (samedi et lundi), le report de la réorg en janvier 2010, le maintien de 4 jours de repos pour 2010 et 2011 ainsi que la labellisation individuelle pour ceux qui souhaitent partir.

La CFDT revendique encore et toujours !

- **L'attribution des quartiers sécables aux facteurs équipe**
- **Une organisation du travail à 4**
- **Les 152 quartiers à 4 négociés le vendredi 2 octobre 2009**
- **Les remplacements limités à l'équipe**
- **Une distribution des recommandés limitée le lundi à la piétonne que ce soit en poids ou en nombre**

La CFDT a tout entrepris jusqu'au vendredi 2 octobre pour que la phase de négociation soit productive. Malheureusement d'autres choix ont été faits. Le résultat est là devant nous sur la table : c'est un des plus mauvais obtenus depuis longtemps sur Paris 17.

Et pour nous il est à rejeter !